

Les lignes à haute tension, mal-aimées des paysages wallons

RÉSEAU Riverains et communes pressent de plus en plus pour qu'elles soient enterrées

► Deux projets ont récemment mis en évidence des oppositions au tracé aérien.

► Elia, le gestionnaire du réseau électrique se défend de négliger l'option souterraine.

A Gouy-lez-Piéton, village de la commune de Courcelles, le paysage campagnard a un petit quelque chose de « rythmé », qui tient aux lignes à haute tension maillant l'horizon au-dessus des champs de maïs et de pommes de terre, du canal Charleroi-Bruxelles, de certains noyaux d'habitations. Cette présence d'infrastructures a une explication : le poste électrique du gestionnaire du réseau de transport à haute tension Elia, dont beaucoup d'habitants, ici, connaissent l'existence sans pour autant en accepter les conséquences les plus visibles.

Le projet de renouvellement de la ligne Gouy-Oisquerq (Tubize), vieille de presque 60 ans, a mis en évidence cette hostilité au cours des derniers mois avec une demande de riverains, relayée par la commune de Courcelles mais aussi par les quatre autres communes concernées (Seneffe, Nivelles, Ittre, Tubize) : que cette liaison de 150 kV puisse être enterrée pour en limiter l'impact paysager, environnemental et sanitaire. Hasard du calendrier des travaux d'Elia, la même hostilité et la même demande sont apparues presque au même moment quelques dizaines de kilomètres plus à l'est, entre Gembloux et Auvelais (Sambreville), où Elia compte là-bas dans les prochaines années renouveler une ligne mais aussi la renforcer (passer de 70 à 150 kV). Dans le premier cas, l'affaire est désormais au Conseil d'Etat après des décisions contradictoires prises par les fonctionnaires technique et délégué et le ministre wallon de l'Aménagement du territoire Carlo Di Antonio et plusieurs recours afférents. Dans le second, les responsables d'Elia ont accepté d'étudier la faisabilité technique et administrative d'un tracé souterrain mais n'ont pas encore tranché définitivement la question.

Quoi qu'il en soit, les deux exemples témoignent d'une confrontation d'intérêts qui pourrait devenir de plus en plus fréquente à l'avenir. Avec une question sous-jacente : celle de savoir si les bonnes vieilles lignes à haute tension aériennes, posées sur d'imposants pylônes, ne sont pas appelées à devenir un



peu plus rares. Pour tenter de convaincre de l'opportunité de favoriser les lignes enterrées, les opposants à celles-ci ont des arguments environnementaux, paysagers et sanitaires. Pour frapper les esprits, ils ont également presque à chaque fois l'exemple de quartiers d'habitations tout juste surmontés d'une liaison électrique...

Sur un réseau long de quelque 8.500 kilomètres, Elia compte davantage de tronçons souterrains (5.563 km)

« Elia n'est pas opposé aux lignes souterraines comme on l'entend parfois. C'est une option que l'entreprise étudie à chaque fois dans les projets développés, mais qu'elle ne peut pas systématiquement concrétiser », indique Julien Madani, porte-parole chez Elia. Sur un réseau long de quelque 8.500 kilomètres, elle compte d'ailleurs davantage de tronçons souterrains (5.563 kilomètres). « Cela s'explique notamment par le fait que par voie aérienne, on peut relier deux points de façon plus directe », expose le porte-parole.

S'il fallait résumer la politique d'Elia en la matière, Julien Madani pointerait les éléments suivants comme autant de critères qui orientent les décisions de l'entreprise par rapport à l'alternative aérien-souterrain : la pré-

sence ou non d'un corridor existant à l'endroit de la ligne, le développement ou non dans celui-ci de l'urbanisation, le niveau de tension. « En fait, on analyse toujours un projet d'un point de vue technique, environnemental et financier, explique le porte-parole. Pour des lignes au-delà de 150 kV, l'option souterraine est beaucoup plus compliquée à

concrétiser par exemple. Pour vous donner une idée : pour installer du 380 kV, il faut une zone de chantier d'une largeur de 100 mètres, parfois sur plusieurs kilomètres... Cela suppose beaucoup d'inconvénients. Administratifs bien sûr avec des tas d'autorisations à demander notamment auprès des propriétaires de terrains. Mais aussi financiers. Pour des lignes de 220 kV et de 380 kV, on parle d'un coût respectivement de sept et dix fois supérieur avec forcément une répercussion ultérieure sur la facture des entreprises et des particuliers. L'impact de tels chantiers est aussi très important. »

Pour des lignes de 150 kV et moins - beaucoup plus courantes -, Elia peut, selon son porte-parole, plus raisonnablement étudier l'option souter-

Une ligne à haute tension ?

« C'est beaucoup de nuisances sonores, visuelles et de santé également. Je n'ai plus la même énergie, j'ai fait un burn-out », déplore Jérémie Scamardi.

© MATHIEU GOLINVAUX.

rairie. A fortiori si son équivalent aérien est lié à des impacts importants sur des quartiers de vie. « Dans le projet entre Gembloux et Auvelais, il était question d'impacts importants dans l'étude d'incidences. Un autre tracé a été mis en évidence dans la même étude. Il a l'avantage de longer un pipeline. Autrement dit, un regroupement d'infrastructures est possible, qui va faire baisser le surcoût inhérent à l'option souterraine », indique Julien Madani.

« L'argument financier doit être relativisé, note l'échevin nivellois du Développement durable Pascal Rigot (Ecolo). On parle d'investissements sur 60 ans puisque c'est la durée de vie d'une ligne. Elia prétend également évaluer à chaque fois les deux solutions. Mais ce n'est pas le cas. Dans le cas de la ligne Gouy-Oisquerq, il a d'ailleurs été pointé que l'entreprise n'avait pas suffisamment étudié l'option d'enfouissement. » ■

MATHIEU COLINET

CHAMPS MAGNÉTIQUES

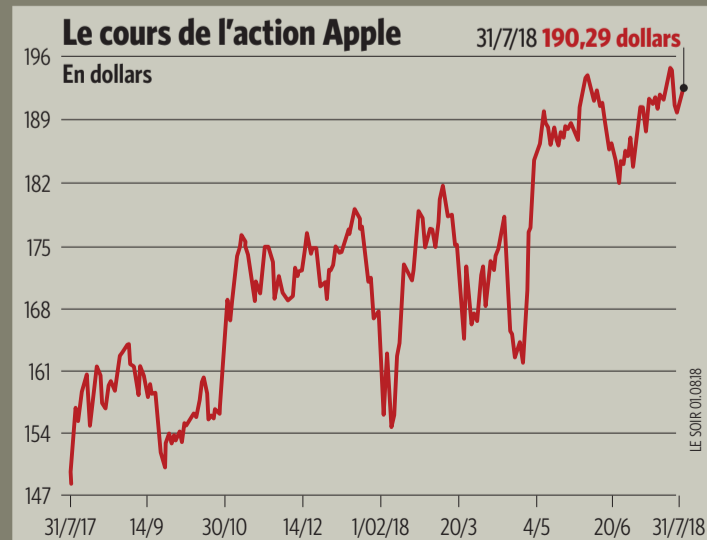
« Le niveau d'exposition décroît plus vite »

Jérémie Scamardi n'a pas toujours habité sous une ligne à haute tension. « Mais depuis que c'est le cas, c'est beaucoup de nuisances sonores, visuelles et de santé également. Je n'ai plus la même énergie, j'ai fait un burn-out. Mon voisin aussi. On a essayé de se mobiliser contre le projet de renouvellement de la ligne Gouy-Oisquerq », indique-t-il alors que le Conseil d'Etat devra, dans le même dossier, se pencher sur trois recours dans les prochains mois. Au-delà des arguments environnementaux et paysagers, les opposants, comme Jérémie Scamardi, portent aussi des considérations sanitaires. En la matière, si depuis plusieurs années, les scientifiques ont pointé une « association statistique » entre exposition au champ magnétique et fréquence de la leucémie infantile, ils cherchent encore à démontrer le lien éventuel de causalité entre les deux. « On a un peu progressé jusqu'aujourd'hui, il existe des modèles

animaux qui par rapport à cette maladie particulière à l'homme qu'est la leucémie infantile vont permettre d'avancer, explique Jacques Vanderstraeten, membre de l'Ecole de santé publique de l'ULB et membre du Conseil supérieur de la santé. Au-delà, il faut bien dire que beaucoup d'effets potentiels n'ont pas encore été vraiment investigués, en raison du coût des études de populations. » L'alternative entre lignes aériennes et souterraines, Jacques Vanderstraeten l'aborde au travers de distances à partir desquelles « le risque est négligeable ou nul pour la santé ». « Pour une ligne aérienne, il faut au moins 50 mètres ; pour une ligne enterrée, cinq mètres. Le niveau d'exposition décroît plus rapidement dans le cas d'une ligne souterraine. » « Elia respecte toutes les normes », indique Julien Madani, porte-parole d'Elia. « L'entreprise a comme objectif un niveau d'exposition de 10 microteslas partout. Mais atteint dans bien des cas des valeurs de 0,4 microtesla, fréquemment citées dans les recommandations. »

M.C.

Apple rate de peu le cap des 1.000 milliards



Apple, « société la plus chère au monde », a reporté son rendez-vous avec l'histoire. A la clôture de Wall Street, mardi, la firme de Cupertino n'avait pas atteint le cap des 1.000 milliards de dollars de capitalisation. Les marchés optant pour la prudence, le titre a clôturé de manière quasi stable (+0,20 %) à 190,29 dollars (portant la valorisation d'Apple à 956 milliards). Le groupe a publié un bénéfice net trimestriel en hausse de plus de 30 % à 11,5 milliards de dollars. (A.C.)

LES BRÈVES

ÉNERGIE

Record pour le renouvelable
Samedi dernier, à 15 heures, 45 % de la consommation totale d'électricité était couverte par de la production d'origine renouvelable, annonce le gestionnaire de réseau Elia. Grâce à des panneaux solaires et des éoliennes en très grande forme. « Il s'agit d'un nouveau record national », assure Elia. Comprenez : jamais la production d'électricité verte n'avait permis de couvrir 45 % de la consommation auparavant. Précisons que ce chiffre n'est valable qu'à un instant particulièrement propice (15 h). Sur le total de la journée, ou du mois de juillet, la part de renouvelable est évidemment moindre. (X.C.)

RYANAIR

Les pilotes néerlandais veulent aussi faire grève
Les tensions sociales au sein de Ryanair s'étendent et touchent aussi les Pays-Bas. Les pilotes de la compagnie à bas coûts qui y sont basés menacent d'arrêter le travail si l'entreprise ne vient pas avec de meilleures propositions concernant leurs conditions de travail. Le syndicat des pilotes VNV, qui a consulté ses membres, parle d'une dernière chance pour l'entreprise irlandaise. Les arrêts de travail des pilotes seront annoncés 24 heures à l'avance, là où, d'après le syndicat VNV, la loi prévoit un délai de 12 heures. Cela afin de moins perturber les vacanciers. (afp)

GRÈCE

Le FMI reste inquiet
La Grèce a renoué avec une croissance modeste qui va se poursuivre en 2019 mais les risques d'une détérioration restent importants, selon le FMI, qui doute toujours de la viabilité de la dette grecque à long terme. L'économie grecque, qui est sortie de la récession en 2017 avec une expansion de 1,7 %, devrait croître de 2 % cette année et 2,4 % en 2019, selon le rapport annuel sur l'économie du pays publié mardi par le FMI. Mais ces progrès font face à des risques importants, souligne le FMI, citant le resserrement des conditions financières et le calendrier politique intérieur. (afp)